

Dates à retenir en lien avec le projet de fusion des communes

6 décembre 2024

Publication de la convention de fusion

Mise en ligne du site internet dédié : www.fetigny-menieres.ch

Dès le 6 décembre 2024, **scannez** ce QR code à l'aide de la caméra de votre smartphone pour accéder directement au **site internet** →



La brochure de rapport de fusion est disponible sur le site internet, ainsi que dans les deux bureaux communaux

7 janvier 2025

Séance d'information à 19h30 à la grande salle de Ménières

16 janvier 2025

Séance d'information à 19h30 à la grande salle de Fétigny

9 février 2025

Votation communale pour la fusion de Fétigny et de Ménières

Si la fusion est acceptée :

Automne 2025

Élection des nouvelles autorités communales

1^{er} janvier 2026

Entrée en vigueur de la fusion



Projet de fusion des communes de Fétigny et de Ménières



Publication de la convention de fusion
Invitation aux séances d'information publiques

Chères citoyennes et chers citoyens des communes de Fétigny et de Ménières,

Le 9 février 2025, vous serez appelés aux urnes afin de vous prononcer quant à la fusion de nos deux communes.

La convention sera publiée le 6 décembre 2024

Les exécutifs ont élaboré conjointement la convention de fusion qui fait l'objet de cette votation. Celle-ci est le fruit d'un travail de réflexion qui a permis de dessiner les contours de l'éventuelle future commune.

La convention de fusion sera publiée le 6 décembre 2024 dans la Feuille officielle. Elle sera également disponible en version papier auprès des administrations communales. Parallèlement dès cette date, le site internet www.fetigny-menieres.ch vous permettra de prendre connaissance des divers éléments constitutifs du projet de fusion et d'en suivre son développement.

Séances d'information le 7 ou le 16 janvier 2025

Afin de vous permettre de vous forger un avis en toute connaissance de cause et de présenter le rapport du projet de fusion, nous vous invitons à participer à l'une des soirées d'informations au cours desquelles vous aurez l'opportunité de poser toutes vos questions en lien avec le projet :

Mardi 7 janvier 2025

19h30 à la grande salle de Ménières

Judi 16 janvier 2025

19h30 à la grande salle de Fétigny

Les citoyennes et citoyens des deux communes peuvent participer selon leur libre choix à l'une ou l'autre des deux soirées d'information publiques, dont le déroulement sera identique.

Nous nous réjouissons de nos prochaines discussions, ainsi que de vous retrouver nombreuses et nombreux lors des séances, et vous présentons nos meilleures salutations

Les Conseils communaux de Fétigny et de Ménières

